

Boutin, Anne-Lyne (BAPE)

De: Anne.Bugnet
Envoyé: 7 décembre 2005 16:23
À: anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Réponses aux questions forestières du BAPE pour le projet de parachèvement de l'autoroute 35 [GFI-T43649-439B4084F3E0B213]
Importance: Haute

Bonjour Madame Boutin,

Voici les réponses à vos questions ainsi qu'une carte des peuplements forestiers aux alentours du tracé projeté de l'autoroute 35. :

Espérant le tout à votre satisfaction, je demeure à votre disposition pour toute autre information forestière.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées,

Anne Bugnet, ing.f., D.d.c. faune

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction régionale de Montréal, Forêt Québec

545, boulevard Crémazie Est, 8e étage

Montréal (Québec) H2M 2V1

**Questions du 25 novembre 2005 adressées au
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

**Forêt Québec
DQ2 (n^{os} 1 à 4)**

Question 1

Pourriez-vous fournir une carte des écosystèmes forestiers exceptionnels désignés et potentiels dans le secteur du projet ?

Réponse : Après discussion avec Mesdames Sylvie Mondor et Julie Crochetière, analystes au BAPE, la cartographie des écosystèmes forestiers exceptionnels n'est pas requise.

Question 2

Est-ce que le projet, tel que proposé, toucherait des écosystèmes forestiers exceptionnels désignés ou potentiels ?

Réponse : Le projet tel que proposé ne touche pas d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) désignés. Nous ne pouvons toutefois nous prononcer sur les EFE potentiels puisque nous ne disposons pas de cette information. Cependant, nous tenons à souligner que plusieurs EFE désignés sont présents aux alentours du tracé projeté. Advenant une modification de ce dernier, il serait important de nous consulter à nouveau.

En ce qui concerne les tracés alternatifs présentés à la page 37 du document PR3.3, aucun d'entre eux ne touche directement un EFE. Cependant, le tracé alternatif situé dans la plaine inondable présenté dans le document DA32 risque d'altérer certains EFE situés à moins de 150 mètres de l'emprise de l'autoroute, dont un à moins de 100 mètres et un autre à moins de 50 mètres. Advenant que ce tracé soit retenu, toute modification du milieu et toute circulation de machinerie devrait être évitée à l'Ouest de l'emprise actuelle du gazoduc afin de limiter les impacts directs sur ces EFE. Tout écosystème situé à moins de 150 mètres de l'autoroute subira des impacts indirectes liés, entre autres, au sel de déglacage, au dioxyde de soufre et à l'oxyde d'azote.

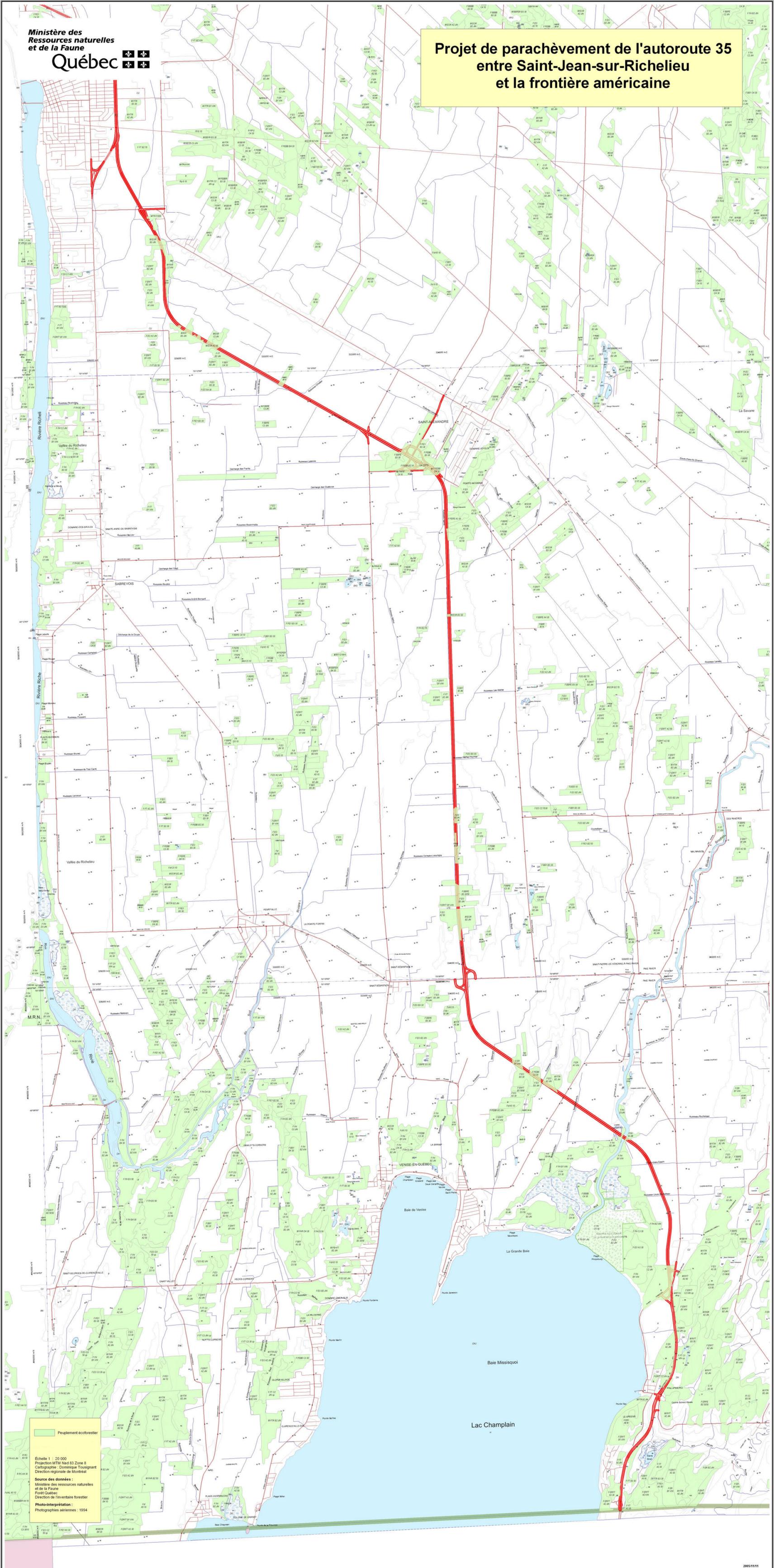
**Questions du 25 novembre 2005 adressées au
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

**Forêt Québec
DQ2 (n^{os} 1 à 4)**

- L'impact de l'échangeur St-Alexandre est particulièrement important sur le milieu forestier puisque, tel qu'il est tracé actuellement, il implique la destruction de la majeure partie du principal massif boisé situé dans la portion Nord du tracé projeté pour le parachèvement de l'autoroute 35. À défaut de le relocaliser, une modification de la configuration de l'échangeur pourrait peut-être permettre de diminuer significativement la perte de superficie boisée dans ce secteur.

- La traverse du projet d'autoroute au niveau de la rivière aux Brochets est encore plus préoccupante puisque le milieu affecté est extrêmement riche et à la fois très fragile et très rare. De plus, ce milieu abrite des forêts humides qui contiennent plusieurs espèces arborescentes menacées et vulnérables dont le chêne blanc, le chêne bicolore et le caryer ovale. La forêt humide abrite également des espèces floristiques rares et constitue un habitat faunique particulier. À ce propos, nous nous questionnons grandement sur la justification d'avoir « décoter » les intérêts floristique, forestier et faunique de ce milieu naturel unique par rapport à un milieu déjà bâti ou affecté par l'homme.

Projet de parachèvement de l'autoroute 35
entre Saint-Jean-sur-Richelieu
et la frontière américaine



Peuplement écosystémique

Echelle 1 : 20 000
Projection MTH NAD 83 Zone 8
Cartographie : Dominique Toussaint
Direction régionale de Montréal

Source des données :
Ministère des ressources naturelles
et de la Faune
Forêt Québec
Direction de l'inventaire forestier

Photo-interprétation :
Photographies aériennes : 1994